

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 FÉVRIER

« N'avez jamais ! » c'est le devise des grands criminels ; c'est aussi celle des financiers républicains. M. Peytral, président de la Commission du budget, et M. Ribot, l'ont mise en pratique mardi à la Chambre. Ils n'ont pas avoué les crimes financiers de la République, ils se sont bornés à répéter : Tout va bien !

Nous connaissons « cette guitare ! » Depuis dix ans, les finances vont de mal en pis, et toujours on nous répète : Tout va bien !

Le grand financier de la République, le célèbre Wilson, tour à tour membre, rapporteur et président de la Commission du budget, nous disait le 27 novembre 1884 :

« La situation financière du pays est bonne. On ne peut pas soutenir que la situation financière de ce pays n'est pas prospère. »

En 1885, M. Wilson disait :

« Le budget est bon ; il suit une série de budgets qui ont été bons également. La gestion du parti républicain aux affaires a été pleine de prudence. »

Le 10 novembre 1886, M. Wilson disait :

« Le budget ordinaire de 1887 est, selon moi, un budget en équilibre. »

Le 7 février 1887, M. Wilson disait :

« Le budget ordinaire est en équilibre, et cet équilibre se traduit par un excédent définitif de 25 millions. »

Or, tous les ans l'excédent définitif aboutissait à un déficit de 500 millions. Pour chanter aujourd'hui la même chanson sur le même air, ce n'est plus le courage qu'il faut, c'est de l'effronterie. D'autant mieux que ces hardis mensonges ne trompent plus personne, « Des fautes très lourdes, écrit dans la Justice M. Camille Pelletan, ont amené notre budget à une situation déplorable... Que nous soyons mal ou nous sommes, nul n'en doute. C'est de 1850 à 1885 que se sont accumulées les fautes que nous som-

mes condamnés à réparer. » Justement à l'époque où M. Wilson prétendait que tout allait à merveille, et la Chambre applaudissait. Aujourd'hui même manœuvre. La commission du budget présente un budget un peu inférieur à 3 milliards et jure sur la barbe de Wilson que l'équilibre est parfait.

Comment obtient-elle cet équilibre fictif ? Par un moyen bien simple : elle compte toutes les recettes et ne compte pas toutes les dépenses. M. Amagat, dans la séance de mardi, a rappelé les dépenses omises.

« M. Rouvier, dit-il, inscrit trois milliards au budget des dépenses. »

« Ajoutez-y les 45 millions du budget de M. Dauphin, vous arrivez à 3 milliards 45 millions. »

« Ajoutez-y 50 millions de crédits supplémentaires, vous êtes à 3 milliards 95 millions. »

« Ajoutez-y les 400 millions de la garantie d'intérêts, vous voilà à 3 milliards 195 millions. »

« Ajoutez-y les 400 millions du budget extraordinaire de la guerre, vous voilà à 3 milliards 295 millions. »

« Ajoutez-y les 205 millions du budget des conventions : 145 millions de travaux nouveaux et 60 millions de travaux complémentaires ; vous voilà à 3 milliards 500 millions. »

« Il faudrait encore y joindre les 26 millions d'avances des Chambres de commerce et les 36 millions d'avances du Crédit Foncier pour les écoles, total : 3 milliards 556 millions. »

« Quelles sont vos recettes ? 2 milliards 960 millions. »

« Eh bien ! faites la différence : 2 milliards 960 millions de recettes, 3 milliards 556 millions de dépenses, différence : 606 millions. »

Que ces 606 millions de supplément soient inscrits au budget extraordinaire ou au budget ordinaire, qu'importe au contribuable ! Il ne lit ni l'un ni l'autre, mais il paie le tout. Aussi réclame-t-il des économies, la Chambre les lui refuse, et il se lasse

de toujours voir grossir la marée montante des impôts. Des protestations se font entendre de tous côtés, même des centres ouvriers, naguère les plus attachés à la République. En voici une très énergique.

Les ouvriers des mines métallurgiques du Gard écrivent à leurs députés républicains, les conjurant d'intercéder auprès du gouvernement, « afin qu'il use de tous les moyens dont il dispose pour conjurer la crise actuelle. »

Ces ouvriers ajoutent : « Dans le cas où vos philanthropiques démarches n'aboutiraient point, ce dont nous ne doutons nullement, nous nous verrions forcés, à notre grand regret, de retirer aux élections prochaines notre confiance et notre sympathie à un gouvernement impuissant qui ne les mérite plus et qui dès lors est devenu incapable de faire le moindre bien à ceux qui lui furent dévoués. »

Les illusions s'évanouissent ; nous ne sommes plus à l'heure, dit M. Amagat, « où ce beau mot de République éveillait autre chose dans les esprits que l'idée de ruineux abus ; on y voyait le début d'une ère de paix, de richesse et de prospérité nationale. » Maintenant on constate que l'avènement des républicains « a marqué le début de la décadence publique. »

L'orateur oppose aux phrases creuses des Wilson, des Peytral et des Ribot « la réalité écrasante qui crie sans cesse : Déficit ! Déficit ! » Il les adjure de résister au courant qui les entraîne depuis 1879 ; l'heure est critique : c'est l'heure que la fortune n'accorde qu'une fois aux partis, l'heure du repentir et d'une résolution virile. Si les républicains ne savent pas se vaincre eux-mêmes, ils conduisent le pays à la banqueroute, et de tous les points du territoire s'élèvera contre eux cette parole vengeresse : « Rendez-nous, rendez-nous nos finances ! » Et allez-vous-en ! H.-A. MARTIN.

A LA CHAMBRE

Judi, 5 heures.

M. Tirard a pris aujourd'hui la parole dans la discussion du budget. On cherche-

rait vainement dans son long et filandreux discours un large exposé de notre situation financière. M. le ministre s'est borné à combattre le projet de la Commission.

Ce n'est pas que la Commission et le gouvernement ne soient entièrement d'accord pour fabriquer un faux budget et aggraver les charges des contribuables ; mais chacun a sa méthode. M. Tirard prétend, par exemple, demander à l'impôt indirect certaines ressources que la Commission attend de l'impôt direct.

Le budget Tirard et le budget de la Commission comportent les mêmes gaspillages, les mêmes déficits. Ils reposent l'un et l'autre sur de nouveaux impôts et de nouveaux emprunts. Ils ont grand tort de se quereller.

De tous les discours prononcés au cours de cette discussion, celui de M. Tirard a été le moins écouté.

L'avocat a été à la hauteur de son client. Il a parlé au milieu de l'indifférence générale et du bruit des conversations particulières. Une trentaine d'applaudissements l'ont salué à la descente de la tribune.

Pauvre Tirard ! Il a de bien longs cheveux, mais un fort petit prestige.

6 heures.

M. Yves Guyot s'attache à démontrer que le budget du gouvernement en ce qui concerne l'impôt sur les boissons aggraverait la situation du contribuable.

Il répond de nouveau à cette objection qu'on ne saurait opérer opportunément de grandes réformes fiscales au cours d'une discussion de budget.

Puis il étudie les réformes fiscales réalisées en Angleterre.

La suite du discours de M. Yves Guyot est ajournée à la prochaine séance.

M. Floquet annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation sur l'attitude du ministre de la justice dans les diverses phases des affaires relatives aux décorations et sur ses efforts pour soustraire l'un des inculpés à l'action de la justice.

Cris à gauche : Continuons le budget ! M. Tirard dit que le gouvernement ne peut

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

PAR Mlle MARIE MARÉCHAL

« Permettez-moi d'être de moitié avec vous dans ce bel ouvrage, ma chère petite, avait écrit la digne fille ; vous le savez, je suis incapable de conduire une rangée de points corrects, et je lance sur le canevas de grandes objambées qui défigurent le dessin. Et cependant je voudrais bien faire quelque chose pour Sainte-Hedwige ! J'ai donc pensé que vous m'autoriseriez à offrir les matériaux, et que, comme de juste, vous garderiez pour vous la plus belle part, c'est-à-dire la main-d'œuvre. »

Exercée depuis l'enfance à tous les ouvrages féminins, ayant eu sous les yeux, pendant de longues années, les chefs-d'œuvre de Grappo, Giselle composait elle-même ses dessins avec un goût exquis ; elle crayonnait d'abord, d'après nature, le modèle qu'elle avait choisi, le peignait à l'aquarelle, puis le reproduisait sur le canevas, quand elle était sûre de ses effets. Telle était la perfection du travail, la délicatesse des contours, la fraîcheur du coloris, que les tapisseries de

Giselle semblaient dues bien plutôt au pinceau qu'à l'aiguille.

N'avait-elle pas cueilli ce matin même, encore toutes baignées de la rosée céleste, ces roses pourpres, qui se mariaient aux lis immaculés, sur un fond bleu comme l'azur du ciel, et qui devaient orner l'autel de la vierge martyre ? L'air ne se jouait-il pas à travers ce léger feuillage ? N'étais-ce pas sur les bords du petit étang qu'elle avait ramassé ces *vergissmeinnicht* et ces roseaux aux flèches aiguës ?

Sans doute la comtesse l'avait pensé ainsi, car en voyant dépliée pour la première fois la longue bande où s'étalait le frais ouvrage de la jeune fille, elle jugea, avec la rapidité de coup d'œil qui la caractérisait, qu'il serait bon d'employer à son profit ce merveilleux talent. Oui, le salon vert de Friederich Strasse gagnera à échanger ses lourdes tentures de lampas et de velours contre ces riantes merveilles. Après le salon, le boudoir, la bibliothèque, et jusqu'au cabinet de travail du comte Heinrich.

— Oh ! elle aura bien de l'ouvrage pour cinq ou six ans, se dit-elle avec son méchant sourire ; mais son temps ne m'appartient-il pas ?

Tel était sans doute aussi l'avis de Giselle, car, après avoir écouté les explications précieuses de Mme de Gastein, qui l'avait rappelée par la fenêtre, et d'avait tenue quelques minutes de-

bout, dans la vaste embrasure où le fauteuil de la maîtresse de la maison était toujours placé, elle démonta silencieusement du métier la belle bande bleue, et la remplaça par une grande pièce de canevas encore intact.

Le soir même, Frida, montée sur un petit tabouret, pour mieux voir, suivait d'un œil sérieux les doigts agiles de la brodeuse ; déjà commençait à naître une guirlande de fuschias d'un rouge vif, entremêlés de scabieuses et d'œillets blancs.

— C'est bien joli, disait Frida à demi-voix, et en envoyant avec la main un baiser à la fraîche guirlande, c'est bien joli ! Quand est-ce que vous m'apprendrez à travailler comme vous ?

— Lorsque vous ferez vos verbes français sans faute, chère petite, répondit Giselle.

— Passez-moi votre échantillon, mademoiselle Duparc, dit tout à coup la comtesse, dont la voix brève vint interrompre le dialogue commencé. — Eh bien, ajouta-t-elle, lorsque le métier fut sous ses yeux, je ne vois pas les lauriers-roses, dont je vous avais parlé.

— J'ai essayé, madame, et j'y ai renoncé aussitôt ; la tige du laurier-rose est roide, sans grâce, le feuillage d'un vert trop dur, et d'ailleurs j'ai pensé que le rose à côté du pourpre...

— Je n'ai pas besoin, mademoiselle, qu'on pense pour moi, je tiens aux lauriers-roses ; arrangez-vous pour en tirer le meilleur parti pos-

sible. Ah ! sonnez, je vous prie, le ciel est si couvert ce soir, avec la menace d'orage suspendue au-dessus de nos têtes, qu'on ne voit plus, et il est à peine huit heures. Vous demanderez les lampes et vous irez coucher Frida dans un instant. Ses yeux se ferment.

— Non, maman, cria la petite fille, je m'amuse beaucoup, j'aime voir faire la tapisserie.

— Vous ne verrez plus rien ce soir, car tout est à défaire, dit Mme de Gastein, sans même se retourner vers la travailleuse.

On apportait les lampes, un plateau chargé de citrons et d'eau glacée, et quelques lettres avec les journaux.

Au moment où Giselle commençait à préparer la limonade, comme elle en avait l'habitude journalière, elle entendit une exclamation moitié joyeuse, moitié chagrine, poussée par la comtesse :

— C'est donc vrai, disait-elle, en se levant toute droite de son fauteuil d'ébène ; ces bruits de guerre n'étaient pas un vain bruit. Tenez, mademoiselle, lisez-nous les hauts faits de votre ambassadeur, de votre ministre aux affaires étrangères, et de votre chambre des députés. Quelle touchante unanimité pour courir sus à la Prusse ! Enfin, rira bien qui rira le dernier ! C'est le mot de la fin qu'il faudrait connaître !

(A suivre.)

rester longtemps sous le coup des accusations formulées dans la demande d'interpellation.

Il demande la discussion immédiate.

M. Paul de Cassagnac proteste contre une précipitation qui a pour but de ne pas permettre aux interpellateurs de faire la lumière.

Puis pour éviter la discussion immédiate il retire la demande d'interpellation annonçant que ses auteurs la déposeront de nouveau au début de la séance.

Vendredi, séance publique.

La séance est levée à 6 heures 15.

INFORMATIONS

QUEL BONHEUR D'ÊTRE EN RÉPUBLIQUE

Voici un extrait d'une brochure de M. Pierre de Witt, *Quel bonheur d'être en République*, qui peut donner un aperçu du ton simple et familier de l'auteur :

« J'ai été républicain en 72, en 73. M. Thiers ne m'effrayait pas, ni le maréchal non plus. Les affaires allaient bien, les bêtes se vendaient et les préfets nous laissaient tranquilles.

» Maintenant, je perds cette année cinquante francs par tête de détail, mes impôts sont plus lourds. Et mon frère a été tué auprès de Lang-Son, au Tonkin. Pourquoi le Tonkin ? A quoi cela nous sert-il ?

» Et puis pourquoi a-t-on inventé tant de place nouvelles bien payées, pour les fils, les neveux, les amis des députés républicains ? Pourquoi avons-nous besoin de plus d'employés qu'en 1876 ? Pourquoi a-t-on révoqué tous ceux qui se connaissaient à la besogne, ceux qui avaient de l'expérience et de la tenue ? Et par qui les a-t-on remplacés ? Hélas !... »

COMMENT SE FONT LES ÉLECTIONS RÉPUBLICAINES

(Extrait du *Temps* du 27 janvier, 3^e page, 5^e colonne.)

« Un polémiste expérimenté, ayant l'habitude des luttes électorales, se met à la disposition d'un candidat républicain. — Ecrire D. S... chez M^{me} veuve Th..., 44, rue de Sévigné, Paris. »

Cela vient à la suite d'un article où M. Scherer parle incidemment, avec des soupçons, de la dignité du suffrage universel.

UNE LETTRE DE M. DE PÈNE

Un prêtre d'Angers, après avoir lu l'un des romans de M. de Pène (*Trop Belle*), y avait noté des passages répréhensibles et en avait aviné l'auteur.

Voici la réponse qu'il reçut de M. de Pène :

« Monsieur l'abbé,

» Je m'empresse de vous remercier de l'honneur que vous voulez bien me faire en m'adressant des observations dont je sens la sagesse et dont je ferai de mon mieux pour profiter. Peut-être pourrais-je essayer de me défendre au moins sur une partie des points que vous blâmez ; mais mieux vaut accepter toute la leçon, qui est très bonne, puisque je professe l'opinion qu'il ne faut pas aller jusqu'à l'extrême limite des convenances.

» Ma seule défense est celle-ci : quand on vit dans le milieu des productions si souvent obscènes qui encombrant la librairie actuelle, on est porté, par comparaison, à se croire tout à fait honnête, réservé et recommandable quand on ne l'est qu'à demi. Il est donc très bon qu'une voix comme la vôtre vienne vous rappeler à un plus juste sentiment du devoir, et, quand elle est avec cela très spirituelle, c'est double profit.

» Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'assurance de tout mon respect.

H. DE PÈNE. »

LA BANNIÈRE DE JEANNE D'ARC

On parle d'un projet de la municipalité de Rouen d'élever un monument colossal à Jeanne d'Arc sur l'une des collines qui entourent la ville de Rouen ; on dit qu'à cette occasion l'oriflamme de Jeanne d'Arc, précieusement conservé à Orléans, serait prêté pour quelques jours à la municipalité de Rouen et figurerait dans le cortège d'inauguration de la statue.

Nous pouvons ajouter que la Ligue des patriotes, qui doit prendre part à cette solennité, a l'intention de demander le transfert

de l'oriflamme de Jeanne d'Arc par la route et au milieu d'un cortège solennel ; chaque ville organiserait, sur le passage, une réception et une fête en l'honneur de l'illustre bannière.

La bannière, escortée au départ par des cavaliers de la garnison d'Orléans et portée par le porte-étendard du 42^e chasseurs, partirait le 11 juillet et arriverait à Paris le matin du 14 juillet. Reçue par le Conseil municipal de Paris, la Ligue des patriotes et la Société des Femmes de France, elle serait à Nantes le 15, à Vernon le 16, aux Andelys le 17 et à Rouen le 18, jour de l'inauguration du monument.

Bien éloquent, ce simple écho qui parvient à l'Agence Havas :

« La fête des vigneronniers a été célébrée avec entrain, à Roxerieulles, commune annexée ; mais il a été impossible de faire un bal ; tous les jeunes gens sont engagés, en France, dans la légion étrangère.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Berlin, 1^{er} février. — La Chambre a continué aujourd'hui la discussion sur le projet de loi relatif à la prolongation des mesures exceptionnelles à l'égard des socialistes.

M. de Bennigsen a prononcé un long discours dans lequel il a dit que c'était à l'énergie de M. Grévy, s'opposant aux dangereux partisans du général Boulanger, qu'il fallait être redevable de ce que la guerre entre l'Allemagne et la France n'avait pas éclaté.

Dans ces conditions, a dit l'orateur, nous ne saurions refuser au gouvernement les moyens qu'il réclame de nous pour sauvegarder les intérêts de la patrie et se protéger aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, contre les adversaires de l'unité allemande.

ITALIE. — Le froid a été si intense à Parme, pendant ces jours derniers, que les moyens de chauffage ont commencé à manquer. Le principal journal quotidien de Parme, le *Presente*, a annoncé qu'il suspendait provisoirement sa publication par suite de l'intensité du froid.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 février.

Nos rentes conservent leur bon courant de toute la semaine : le 3 0/0 clôture à 81.47, le 4 1/2 0/0 à 106.42.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.389. Les obligations foncières et communales des diverses séries donnent lieu à des achats suivis. Les capitalistes bien avisés s'empressent de profiter des cours actuels pour mettre en portefeuille des titres dont la plus-value prochaine est assurée.

La Société Générale se tient solidement à 453.75. Les bilans mensuels constatent l'excellente situation de la société et l'accroissement de la clientèle.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Les Polices A B de l'Assurance financière gardent leur bonne tenue et ont un bon mouvement d'affaires. Ces polices sont d'ailleurs par leur garantie dignes de figurer dans les portefeuilles les plus sérieux.

L'action de Panama sous l'influence d'un faux bruit mis en circulation à la Bourse a reculé un instant à 291, mais la nouvelle ayant été démentie les cours sont revenus rapidement à 291.25.

Le Corinthe toujours sans affaires est délaissé à 245, le public refuse avec raison de s'associer, dans les conditions actuelles, à une entreprise qui a donné jusqu'ici d'aussi maigres résultats.

La Transatlantique est à 519.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont très fermes.

Nouvelles militaires.

On annonce comme définitive la nomination du général Billot au 3^e corps, à Rouen, et son remplacement au 1^{er} corps, à Lille, par le général de Galliffet.

Le général Japy passera du 42^e corps, à Limoges, au 15^e corps, à Marseille. Il aura pour successeur au 42^e corps le général du Guiny, qui commande à Rouen, avec une grande vigueur, la 6^e division d'infanterie.

D'après plusieurs journaux, le général

Warnet a vient d'être investi par le conseil supérieur de la guerre d'une mission très importante : la réfection partielle du plan de mobilisation générale. Cette information est dénuée de toute espèce de fondement.

Ce qui a pu lui donner naissance, c'est la désignation, très ancienne déjà, du général Warnet pour le poste éventuel de chef d'état-major général d'une de nos armées les plus importantes. Mais la mission de cet officier général prendra fin prochainement, sa nomination au commandement d'un corps d'armée devant avoir lieu dans le courant de 1888.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Nous rappelons une dernière fois aux électeurs que la revision des listes électorales sera terminée le 4 février, c'est-à-dire demain samedi. Passé cette époque, les réclamations ne seront plus admises, et si une erreur a été commise, on se trouve privé, pendant une année, de la jouissance du droit électoral.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR

L'assemblée générale de la Société des Courses de Saumur aura lieu dimanche prochain, 5 février, à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Saumur.

Cette réunion aura pour but :

- 1^o La reddition des comptes ;
- 2^o La nomination d'un président et d'un commissaire.

Le Secrétaire-Trésorier, E. PROUST.

TEMPÉRATURE. — Le froid redevient aussi rigoureux qu'aux premiers jours de janvier : le thermomètre est descendu ce matin à 7 degrés au-dessous de zéro. En une seule nuit, la Loire s'est couverte de glaçons ; tout est gelé dans les rues et sur les places ; il ne nous manque plus, pour compléter le tableau sibérien, qu'une épaisse couche de neige. Nous sommes peut-être les seuls dans notre région qui n'en ayons pas encore vu, pour ainsi dire, cet hiver : tout autour de nous, on nous signale qu'elle est tombée en abondance.

Les pauvres souffrent par ce temps dur, bien des familles se trouvant sans travail.

TIRAGE AU SORT

CANTON DE SAUMUR (SUD)

Voici la liste des conscrits du canton de Saumur Sud (ville comprise, sauf Ponts et Croix-Verte) avec le numéro obtenu par chacun d'eux :

Bottreau, 1. — Billy, 2. — Esneau, 3. — Foucher, 4. — Michelet, 5. — Ploquin, 6. — Letheuil, 7. — Léauté, 8. — Quétiéneau, 9. — Pelosseau, 10. — Boucher, 11. — Bauron, 12. — Frébot, 13. — Malvert, 14. — Richer, 15. — Planchenaull, 16. — Venon, 17. — Perré, 18. — Brault, 19. — Normand, 20.

Baillier, 21. — De Bodmann, 22. — Deniau, 23. — Guillet, 24. — Samson, 25. — Mévier, 26. — Courant, 27. — Granry, 28. — Bouvet, 29. — Dureau, 30. — Ménard, 31. — Breton, 32. — Meignan, 33. — Mottier, 34. — Guy, 35. — Weiss, 36. — Patry, 37. — Pasquier, 38. — Geslin, 39. — Foulard, 40.

Hirlamm, 41. — Guiot, 42. — Goanire, 43. — Clergeau, 44. — Lamprière, 45. — Bottreau, 46. — Couraillon, 47. — Besson, 48. — Hardré, 49. — Soyer, 50. — Soard, 51. — Gallepie, 52. — Rochereau, 53. — Colinet, 54. — Chevalier, 55. — Moreau, 56. — Normandine, 57. — Coulour, 58. — Lamy, 59. — Hupont, 60.

Chalot, 61. — Véber, 62. — Goignard, 63. — Beauvais, 64. — Arnault, 65. — Landry, 66. — Desveaux, 67. — Lambert, 68. — Hersant, 69. — Chevet, 70. — Garau, 71. — Liaumain, 72. — Loiseau, 73. — Déhon, 74. — Lardeux, 75. — Pauvert, 76. — Gardé, 77. — Rochard, 78. — Bichet, 79. — Olivier, 80.

Toutin, 81. — Guillemain, 82. — Morin, 83. — Perdriau, 84. — Reimbault, 85. — Lambault, 86. — Baury, 87. — Charlon, 88. — Baumont, 89. — Deraet, 90. — Camus, 91. — Darc, 92. — Mercherz, 93. — Maillet, 94. — Cocuau, 95. — Gagneux,

96. — Frayssinet, 97. — Julien, 98. — Nevouet, 99. — Deniel, 100.

Ourdry, 101. — Tournon, 102. — Ceppe, 103. — Babin, 104. — Gaschel, 105. — Bony, 106. — Alizon, 107. — Cordier, 108. — Riendonant, 109. — Fouillet, 110. — Mayet, 111. — Guillet, 112. — Robineau, 113. — Muray, 114. — Girard, 115. — Chanul, 116. — Mayet, 117. — Garnault, 118. — Drujon, 119. — Lefèvre, 120.

Deblay, 121. — Tuillier, 122. — Daubonne, 123. — Roy, 124. — Cochereau, 125. — Picard, 126. — Mabileau, 127. — Rouchault, 128. — Gasnault, 129. — Philmond, 130. — Gallé, 131. — Buon, 132. — Fresneau, 133. — Devaud, 134. — Reveau, 135. — Jumeau, 136. — Montaudon, 137. — Duliège, 138. — Drézé, 139. — Wendler, 140.

Pinot, 141. — Lambert, 142. — Tremblay, 143. — Hupont (Florent), 144. — Gaultier, 145. — Bastiau, 146. — Mouroux, 147. — Trudeau, 148. — Nau, 149. — Duperray, 150. — Hutin, 151.

CANTON DE DOUÉ

Guillon, 1. — Léger, 2. — Lacroix, 3. — Richardin, 4. — Benion, 5. — Albert, 6. — Bazoge, 7. — Thouret, 8. — Guion, 9. — Patée (Pierre), 10. — Lusseau, 11. — Roulleau, 12. — Phélipon, 13. — Gigon, 14. — Réveillé, 15. — Revaud, 16. — Proust, 17. — Journeault, 18. — Jarry, 19. — Humeau, 20.

Bournel, 21. — David (Joseph), 22. — Parent, 23. — Pasquereau, 24. — Priou, 25. — Ribaudeau, 26. — Gautreau, 27. — Gasnault, 28. — Thoreau, 29. — Péan, 30. — Begouet, 31. — Davy (L.), 32. — Gezeau, 33. — Bourdeau, 34. — Chiron, 35. — Allaire, 36. — Gasnier, 37. — Mérand, 38. — Mureau, 39. — Guiard, 40. — Blin, 41. — Patée (Eug.), 42. — Beugnon, 43. — Douet, 44. — Gallard, 45. — Priou, 46. — Dittière, 47. — Pineau, 48. — Boutin, 49. — Huet, 50. — Beau, 51. — Gautier, 52. — Mallier, 53. — Lambert, 54. — Clémot, 55. — Robert, 56. — Chateaux, 57. — Guéricheau, 58. — Mailler, 59. — Pasquier, 60.

Combas, 61. — Saucisse, 62. — De la Gardé, 63. — Derouet, 64. — Grillon, 65. — Jousselin, 66. — Polleau - Légrand (Léon), 67. — Polleau (Léon), 68. — Gastault, 69. — Beaumard, 70. — Brosse, 71. — Goubirard, 72. — Binet, 73. — Rémond, 74. — Chaboisseau, 75. — Jamain, 76. — Ogereau, 77. — Guicher, 78. — Ménard, 79. — Guichel, 80.

Charbonnier, 81. — Bourreau, 82. — Baumard, 83. — Baron, 84. — Bazille, 85. — Bruneau, 86. — Rocher, 87. — Moreau, 88. — Auer, 89. — Roux, 90. — Gasté, 91. — Poupard, 92. — Graveland, 93. — Goileau, 94. — Chesuvreau, 95. — Godineau, 96. — Berson, 97. — Perdriau, 98. — Bodineau, 99. — Domureau, 100. — Guéroux, 101. — Rangedard, 102. — Sillard, 103. — Turpault, 104. — Guéroux (Jean), 105. — Cesbron, 106. — Robin, 107. — Guilloix, 108. — Augereau, 109. — Gouzet, 110. — Pineau, 111. — Couteleau, 112.

CANTON DE VIVIERS

Paillet, 1. — Morin, 2. — Boissonneau, 3. — Gâcher, 4. — Jahan, 5. — Coiffard, 6. — Raimbault, 7. — Guéroux, 8. — Charron, 9. — Taillé, 10. — Maillet, 11. — Poirier, 12. — Fradin, 13. — Papin, 14. — Boutin, 15. — Clémot, 16. — Logeais, 17. — Charbonnier, 18. — Guinebrière, 19. — Lepeindre, 20.

Laurendeau, 21. — Andrault, 22. — Leroux, 23. — Pommereuil, 24. — Pavillon, 25. — Courcault, 26. — Gaboriau, 27. — Piau, 28. — Cruaud, 29. — Gaudichaud, 30. — Rémond, 31. — Rabio, 32. — Beaumard, 33. — Germond, 34. — Chouteau, 35. — Grellet, 36. — Chouteau, 37. — Chartrain, 38. — Ripaud, 39. — Audouin, 40.

Decran, 41. — Hublin, 42. — Cherpé, 43. — Argoulon, 44. — Réveillé, 45. — Chailloux, 46. — Plessis, 47. — Sauvêtre, 48. — Rouillard, 49. — Poudré, 50. — Besnard, 51. — Grégoire, 52. — Evnars, 53. — Forget, 54. — Reullier, 55. — Robineau, 56. — Bernier, 57. — Valin, 58. — Bauchereau, 59. — Vilain, 60. — Coutin, 61. — Garrault, 62. — Gaudou, 63. — Jautreau, 64. — Godineau, 65. — Deropineau, 66. — Choloux, 67. — Uaureau, 68. — Laurilleux, 69. — Lavellière,

70. — Cébron, 71. — Clément Sauvêtre, 72. — Gasté, 73. — Combraut, 74. — Bloiteau, 75. — Choloux, 76. — Orné, 77. — Abeillard, 78. — Touret, 79. — Ca-

lroux, 80. — Boisson, 81. — Challet, 82. — Blin, 83. — Homeau, 84. — Girard, 85. — Germond, 86. — Cherbonnier, 87. — Caillaud, 88. — Fardeau, 89. — Derouineau, 90. — Brunet, 91. — Bourasseau, 92. — Jouet, 93. — Planchet, 94. — Naugin, 95. — Gouzit, 96. — Poupart, 97. — Bigault, 98. — Pasquier, 99. — Daudet, 100.

Poitou, 101. — Devaud, 102. — Garreau, 103. — Godineau, 104. — Bedouet, 105. — Gelineau, 106. — Brémond, 107. — Mousseau, 108. — Chabosseau, 109. — Baranger, 110. — Beliard, 111. — Doyen, 112. — Baranger, 113. — Collonnier, 114. — Proutière, 115. — Bouvet, 116. — Gourdon, 117. — Malignon, 118. — Esnars, 119. — Gourrichon, 120.

Turpault, 121. — Héroult, 122. — Jeanneau, 123. — Dominique Chaillou, 124. — Sigonneau, 125. — Benaltreau, 126. — Vergniaud, 127. — Lemoine, 128. — Goubaud, 129. — Jean Cassin, 130. — Bureau, 131. — Paineau, 132. — Cotteneau, 133. — Esnard, 134. — Naslin, 135. — Chiron, 136. — Louis Turpault, 137. — Cassin, 138. — Marlin, 139. — Bodet, 140. — Martin, 141. — Robreau, 142. — Léger, 143. — Fardeau, 144. — Joseph Cassin, 145. — Brémond, 146. — Rompillon, 147. — Baudouin, 148. — Grivaud, 149.

GOUNOD

C'est ce soir vendredi que Charles Gounod, arrivé ces jours-ci à Nantes, préside en cette ville le concert populaire.

Dimanche, l'éminent compositeur dirigera, à Angers, le concert-festival de l'Association artistique, et mardi, 7 février, il dirigera, dans l'église cathédrale d'Angers, les chœurs et l'orchestre qui exécuteront la célèbre messe de Sainte-Cécile, dont il est l'auteur.

A l'occasion de la présence de l'illustre maître au chef-lieu de notre département, le sympathique président de l'Association artistique, M. Jules Bordier, consacre les lignes suivantes à l'hôte illustre que la ville d'Angers sera heureuse et fière de posséder :

CHARLES GOUNOD

Charles Gounod est né à Paris, le 17 juin 1818. Sa famille, qui le destinait au notariat, fit tout au monde pour le détourner de la musique. Mais la vocation de l'enfant était heureusement si grande qu'elle résista à tous les efforts.

Entré au Conservatoire dans la classe d'Halévy, Gounod obtint le deuxième grand prix de Rome en 1837 et le premier grand prix en 1839. Il partit immédiatement pour Rome, où il séjourna deux ans. Ce fut là qu'il écrivit le *Vallon*, le *Soir*, le *Printemps* et la plus grande partie de ses mélodies.

De retour à Paris, il devint organiste et maître de chapelle de la petite église des Missions étrangères. La quantité de musique religieuse que Gounod écrivit pendant les cinq années qu'il resta à cette église est considérable. Malheureusement la plus grande partie de ces compositions n'a pu être retrouvée.

C'est à cette époque que Gounod suivit les cours de théologie à Saint-Sulpice.

Le premier opéra de Gounod fut *Sapho* (Lactès), paroles d'Émile Augier, représenté sur la scène de l'Opéra. La critique ne comprit pas les beautés de cet ouvrage, repris depuis avec l'immense succès que l'on sait. Les chœurs d'*Ulysse*, de Ponsard (Comédie française), furent mieux accueillis. En 1854, la *Nonne sanglante* ne réussit pas à l'Opéra, par suite de la faiblesse du livret.

Le 15 janvier 1858, M. Carvalho représenta le *Médecin malgré lui*, au Théâtre-Lyrique. Cet opéra, écrit sur la comédie de Molière, est un merveilleux pastiche; son succès fut considérable, aussi l'année suivante le même directeur monta-t-il *Faust*, opéra-comique qui, plus tard, transformé en grand opéra, tradit dans toutes les langues, devait rendre à jamais illustre le nom de Charles Gounod.

La liste des partitions que Gounod a écrites depuis *Faust* est considérable; citons les principales: *Philémon et Baucis*, la *Reine de Saba*, *Miréille*, la *Colombe*, *Roméo et Juliette*, *Gallia*, *Jeanne d'Arc*, *Cinq-Mars*, *Polyeucte*, le *Tribut de Zamora*, *Rédemption*, *Mars et Vénus*, etc., etc.

Ajoutons à cette liste un nombre considérable de messes, morceaux de musique religieuse, symphonies, chœurs, mélodies, etc., etc.

Quand le maître ne compose pas, il écrit sur son art des pages éloquentes. Gounod est, en effet, un écrivain de premier ordre, doublé d'un profond philosophe.

Voyez ces lignes admirables sur le succès :

« Le succès doit être un résultat, il ne doit être un but. Faire du succès un but, c'est spéculer, c'est de l'agiotage, c'est de l'usurpation, c'est de l'idolâtrie; c'est dérober à son profit l'hommage dû à l'idéal; c'est vouloir faire dire et entendre dire qu'on est un grand homme, c'est à-dire aussi Dieu qu'un homme puisse être. Il n'y a pas de grand homme; il y a des hommes dans lesquels ont été répandus, à plus ou moins grande profusion, des dons divins. Rien de ce qui est grand dans l'homme ne vient de lui ni ne lui appartient en propre: c'est pourquoi la vanité peut se rencontrer dans le talent, mais on ne la trouve jamais dans le génie. »

Gounod est aujourd'hui membre de l'Institut et grand officier de la Légion d'honneur.

En acceptant, il y a onze ans, la présidence d'honneur de l'Association artistique d'Angers, Ch. Gounod nous a porté bonheur.

L'illustre maître n'a pas cessé de s'intéresser à notre œuvre; il nous a toujours, au milieu de ses travaux forcés (c'est le terme dont il se sert pour dépeindre ses multiples occupations), témoigné la plus vive sympathie.

« Allez ! courage ! m'écrivait-il, le bien ne fructifie jamais vite; mais dans un temps donné la récolte est certaine. »

Le maître vient aujourd'hui nous apporter lui-même la bonne parole...

Mes amis et moi nous le remercions du plus profond de notre âme. **JULES BORDIER.**

M. Hitzemann, chef de musique en suspension d'emploi, est réintégré dans les cadres et affecté au 64^e régiment d'infanterie, à Ancenis, pour y occuper un emploi de chef de musique, en remplacement de M. Rouveiolis, nommé chef de musique au 135^e d'infanterie, à Angers.

La *Petite France* de Poitiers a cessé de paraître le 4^e février.

Les abonnés ont reçu en échange la *Petite France* de Tours.

La *Petite France* de Poitiers est donc bien morte.

Salle du Cirque

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS (11^e ANNÉE).

DIMANCHE 5 février 1888, à 1 h. 1/2,

300^e Concert populaire

FESTIVAL CH. GOUNOD

Président d'honneur de l'Association Artistique d'Angers

AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} L. PALICOT, pianiste-pédaliste; M^{me} V. COLOMBEL, cantatrice; M. H. MARTEAU, violoniste.

Programme

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture du *Médecin malgré lui*.
2. *Stances de Sapho*, chantées par M^{me} V. COLOMBEL.
3. *Hymne à Sainte-Cécile*, exécuté par M. MARTEAU.
4. *Air de la Reine de Saba*, chanté par M^{me} COLOMBEL.
5. *Concerto pour piano pédalier et orchestre*, exécuté par M^{me} PALICOT.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Marche religieuse*.
2. *Vision de Jeanne d'Arc*, exécutée par M. MARTEAU.
3. *Ave Maria*, chanté par M^{me} COLOMBEL, accompagné par M. MARTEAU.
4. *Entr'acte de la Colombe*.
5. *Fantaisie sur l'hymne national russe*, pour piano pédalier et orchestre, exécutée par M^{me} PALICOT.

Sous la direction de CH. GOUNOD.

CONSEILS ET RECETTES.

UN REMÈDE CONTRE LE PHYLLOXÈRE

Un viticulteur de Bordeaux, M. Bernardeaux, communique à un journal de cette ville la recette suivante contre le phylloxéra, dont il garantit l'efficacité :

« Faire dissoudre par litre d'eau froide un kilogramme de chlorure de chaux, pouvant servir pour douze à quinze pieds.

» Déchausser le pied de la vigne jusqu'aux premières grosses racines, couper

les plus petites racines qui viennent jusqu'au niveau de la terre et nettoyer le cep; ensuite, enduire avec un pinceau racines et ceps jusqu'à dix ou quinze centimètres au-dessus du niveau de la terre, rechausser le pied avec précaution pour ne pas enlever l'enduit, et saupoudrer la terre par-dessus avec de la suie, lorsqu'on peut s'en procurer. »

Le remède peut s'appliquer en tout temps, sauf au moment de la floraison de la vigne. Une seule opération suffit.

FAITS DIVERS

La bêtise des-tyranneaux de village que nous vaut la République est sans borne.

La *Vendée illustrée* raconte que le sous-préfet de Fontenay a pris comme représentant quasi officiel dans la commune de Doix un fabricant de fromages, nommé Guérin, lequel prête sa voiture audit sous-préfet, pour certaines tournées. Depuis lors, Guérin est devenu d'une arrogance extrême. Dernièrement il faisait afficher, en face du portail de l'église, l'avis suivant :

« M. Guérin, fabricant de fromages, prévient les pères de famille qui ont des enfants qui fréquentent le catéchisme, qu'il tient à leur disposition des journaux politiques qui leur seront bien utiles que le catéchisme, vu que M. le curé leur parle de politique en leur disant que la République est un mauvais gouvernement. »

Il ne sait donc pas que c'est le gouvernement qui le rétribue. Qu'il fasse attention à lui, je pourrais commencer par lui supprimer son traitement et l'envoyer vendre ses légumes ailleurs.

» Signé : GUÉRIN. »

A quand le fromage laïque et obligatoire ?

**

SCÈNE TOUCHANTE. — On lit dans la *Meurthe* :

« Le tirage au sort, à Nancy, a été l'occasion d'une scène touchante. »

» Pendant le tirage, les jeunes gens du canton Ouest, réunis dans la salle de l'Université, virent arriver, pour prendre part au tirage, un jeune homme aveugle qui était conduit par sa jeune sœur. Le conscript paraissait très fatigué et dans une situation des plus précaires. On s'informa. Il sortait de l'hôpital. Aussitôt un jeune étudiant, cédant à un mouvement de compassion des plus louables, prit son chapeau et fit le tour de la foule. Le jour du tirage, les bourses des conscrits sont plus ou moins pleines; les cœurs sont généreux; les pièces de dix, de vingt, de cent sous, tombèrent dans le chapeau. Quand on fit le compte, il y avait 200 francs pour le jeune couple. On pense s'il se confondit en remerciements. »

Dernières Nouvelles

L'INTERPELLATION DES DROITES

Voici le texte de l'interpellation déposée hier soir par les Droites entre les mains du président de la Chambre :

« Les soussignés demandent à interpellier M. le ministre de la justice sur son attitude dans les différentes phases de l'affaire dite des décorations et sur les efforts qu'il paraît avoir tentés pour soustraire un des inculpés à l'action du droit commun. »

» Ont signé : Le Provost de Launay, Piou, Jolibois, baron de Mackau, Paul de Cassagnac, de Lamarzelle. »

On annonce la mort du général de division Fauvart-Bastoul, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé subitement hier matin à Paris, dans sa soixante-quatorzième année.

Rome, 2 février.

Les pèlerinages de diverses nationalités se succèdent sans interruption; cependant c'est la langue française qui domine à l'exposition du Vatican.

Les audiences se multiplient au Vatican, et malgré la fatigue de ces cérémonies, le Pape ne s'est jamais mieux porté.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 3 février, 12 h. 45, soir.

Les preuves annoncées par M. de Cassagnac seront portées aujourd'hui à la tribune de la Chambre au cours de l'interpellation. Ces preuves consistent dans des allégations relatives au mémoire dont M. Vigneau est décidé à faire la publication si l'arrêt de la Cour de cassation ne l'a pas satisfait. Ce mémoire sera remis aux auteurs de l'interpellation par un conseiller à la Cour de cassation.

Le gouvernement a arrêté en principe la désignation suivante des nouveaux commandants de corps d'armée : général de Galliffet, 1^{er} corps; général Bellot, 3^e corps; général du Guiny, 4^e corps; général Japy, 15^e corps.

On annonce qu'un prochain emprunt russe de 300 millions de roubles sera émis à Paris, en vue de compléter les armements du gouvernement moscovite.

EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

1^{er} qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50
Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80
Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

La santé rendue à tous,

sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avions-nous pas la délicieuse Farine de Santé REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infail-

libles. » M. le curé Comparet dit : « Dieu soit béni ! La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison DU BARRY et C^{ie}, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25; 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville : à Saumur, MM. Common, 25, rue Saint-Jean; Russon, épicier.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈRE

LUNDI 6 Février 1888,

MA FEMME MANQUE DE CHIC

Comédie en 3 actes, de MM. William Busnach et H. Dabit.

Le spectacle commencera par :

La Corde sensible, vaudeville en 1 acte, de Clairville.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes, Contenant 25 hectares environ. S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagneux.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchar, Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

UN beau lit de milieu, en chêne sculpté, avec son sommier, le tout presque neuf, 220 francs. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une belle JUMENT normande, 11 ans, baie-brune, garantie de tous vices.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner armé.

S'adresser au bureau du journal.

Un MÉNAGE de confiance ayant un peu d'âge, demande, pour la Saint-Jean, une place, l'homme jardinier, la femme concierge ou femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO DU SEMEUR

A nos lecteurs. — Livrés et lecteurs, par M. Charles Fuster. — POÉSIES, par MM. Frédéric Mistral, Henri Chantavoine, Charles Canivet, Etienne Dupont, Francis Melvil, Charles Fuster. — Coins de paysages, par M^{me} Henry Gréville, — M^{me} de Hautefeuille (Nouvelle), par M. Noël Bazan. — Hector Malot, par M. Jules Levallois. — ACTUALITÉS LITTÉRAIRES : La Souris et La Tosca, par M. Alfred Copin. — LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES CHEZ BUX : Massenet, par M. Noël Bazan. — LA LITTÉRATURE AU PARLEMENT : Clovis Huzues, par M. Fritz Kobus. — LES OUBLIÉS : Hippolyte de la Morvonnais, par M. Gaston de la Source. — BEAUX-ARTS : Pavis de Chavannes, par M. Marcel Fouquier. — VARIÉTÉS : Une ville allemande : Leipzig, par M. Adrien Wagnon. — La Ninotta (Nouvelle), par M. Francis Melvil. — LES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE, par MM. Prosper Blanchemin, Achille Millien, Georges Rodenbach, Georges Lafenestre. — L'ŒUVRE DE DEMAIN : La Paradoxe, par M. Frédéric Lohé. — PAGES OUBLIÉES, par MM. André Theuriet, François Coppée, de l'Académie française. — CURIOSITÉS : Une fable de Napoléon I^{er}. — LES LIVRES, par M. de Bréannes. — LES PENSÉES DU SEMEUR. — CE QUI SE PASSE. — JOURNAUX ET REVUES.

Prix du numéro : 75 cent. — Bureaux : 9, place des Vosges, Paris.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. DHUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPECIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON COPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

10 0/0 de remise sur tous les articles.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS

SANS PALAIS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	81 75	81 65	Est	790	791 25	Obligations			Gaz parisien	519	519
3 % (nouveau)	85 20	85 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1355	1355	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	537	534	Est	398 50	398 50
1/2 % (nouveau)	166 60	166 65	Midi	1150	1152 50	1865, 4 %	539	539 60	Midi	399 75	399 75
Obligations du Trésor	312	314	Nord	1242 50	1242 50	1869, 3 %	411	411	Nord	406	406 75
Banque de France	3845	3700	Orléans	1320 25	1323 75	1871, 4 %	498 25	499	Orléans	401 50	401 50
Société Générale	452 50	452 50	Ouest	852 50	853 75	1875, 4 %	520 50	521 50	Ouest	397	397 50
Comptoir d'escompte	1063 75	1055	Compagnie parisienne du Gaz	1400	1400	1878, 4 %	522	524	Paris-Lyon-Méditerranée	397	397
Crédit Lyonnais	575	575	Canal de Suez	3073 75	3080	Bons de liquid. Ville de Paris	519	527 75	Paris-Bourbonnais	395	397 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1375	C. gén. Transatlantique	517 50	518 75	Obligations communales 1879	483	484	Canal de Suez	597 50	598 75
Crédit mobilier			Russe 5 0/0 1870	101 20	99 80	Obligat. foncières 1879 3 %	484	485	Panama 6 0/0	360	357
Canal Intér.-Panama	291 25	290				Obligat. foncières 1 88 3 %	383	384 50			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS												
SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POTTIERS				SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR				ANGERS — SAUMUR — TOURS								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur (orl.)	2 03	6 33			1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 17	Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57
Saumur (état)		6 50	8 31	10 37		4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 16		8 30			La Ménitré	2 38	7 10	9 10	12 08	3 43
Nantillyhalte		7 03	8 37	10 44		4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 16		8 30			Les Rosiers		7 19	9 19	12 17	3 52
Varr.-Chacé		7 09	8 48	10 52		4 32	8 49	Montreuil (a.)	9 19	4 55		9 08			St-Clement		7 26			3 59
Brézé s.-Cyr		7 17	9 02	11 11		4 40	8 56	(dép.)	9 29	5 2	4 23	9 20			Saumur (a.)		7 33		13 31	4 07
Montreuil (a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vandelay	9 40	5 11	5 17	9 31			(dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31
(dép.)	2 34	7 33		11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42			Varennes		8 05	9 48	1 01	4 45
Thouars	2 53	8		11 57	2 27	5 27	9 38	Doné	9 57	5 27	6 21	9 51			Port-Boulet		8 20	9 57	1 15	5 01
Loudun		8 10			2 52		9 52								Langeais		8 26	9 59	1 19	5 35
Poitiers		16 33			5		13 12								Tours		5 05	9 42	11 05	2 36
																				6 46
																				7 49
																				8 49
																				9 48
																				10 48
																				11 48
																				12 48
																				1 48
																				2 48
																				3 48
																				4 48
																				5 48
																				6 48
																				7 48
																				8 48
																				9 48
																				10 48
																				11 48
																				12 48
																				1 48
																				2 48
																				3 48
																				4 48
																				5 48
																				6 48
																				7 48
																				8 48
																				9 48
																				10 48
																				11 48
																				12 48
																				1 48
																				2 48
																				3 48
																				4 48
																				5 48
																				6 48
																				7 48
																				8 48